



Syndicat National de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des Bibliothèques
- Fédération Syndicale Unitaire

SNASUB-FSU Amiens : des interventions tous azimuts pour augmenter la rémunération des agents non titulaires

Le mardi 12 janvier dernier, une délégation académique du SNASUB-FSU était reçue en audience par Manoëlle Martin, conseillère et membre du cabinet d'Eric Woerth, ministre de la fonction publique, dans les locaux de sa permanence parlementaire. Celui-ci est initialement député d'une circonscription de l'Oise (celle de Senlis) et est toujours maire d'une commune proche, celle de Chantilly.

Nous y avons exposé la situation des agents non titulaires qui ont, dans notre académie, perdu leur Indemnité d'administration et de technicité à la rentrée de septembre 2006. Ces collègues sont donc aujourd'hui rémunérés dans l'académie d'Amiens à l'indice 292 (depuis la hausse du SMIC au 1^{er} janvier 2010) sans aucune prime versée. Les salaires dépassent à peine les 1.000 euros nets pour un temps plein.

Nous avons expliqué pourquoi cette situation est scandaleuse notamment au regard des missions et emplois occupés. Et que le ministre de la fonction publique laissait courir, par voie de conséquence, des situations de rémunération « scotchées » au plancher, sans perspective de carrière. Nous lui avons également détaillé notre revendication principale, à savoir le versement de la 1^{ère} tranche de l'IAT (celle des agents titulaires de l'échelle 3), sous la forme de points d'indice intégrés dans le contrat, tout en lui faisant savoir que nous avons demandé l'ouverture de négociations avec notre recteur sur cette question.

La conseillère d'Eric Woerth nous a écouté et a convenu évidemment que la situation n'était pas normale. Elle nous a dit qu'elle interviendrait auprès du recteur pour lui demander d'examiner cette situation.

Depuis, nous avons demandé formellement une demande d'audience au recteur, qui ne saurait tarder à nous répondre. Il est à noter que les organisations syndicales enseignantes de l'académie sont reçues en groupe de travail sur le sujet le 26 février prochain.

A suivre donc...



Arnaud Bevilacqua,
Bernard Guéant,
Secrétaires académiques du SNASUB-FSU Amiens
Local syndical : 03.22.72.95.02

Amiens, le 29 janvier 2010

à Madame le Recteur
de l'Académie d'Amiens
Rectorat d'Amiens
20, Boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 AMIENS CEDEX

Objet : rémunération des agents non titulaires de bureau

Madame le Recteur,

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir recevoir une délégation académique du SNASUB-FSU, dans les meilleurs délais possibles, pour discuter ensemble de la rémunération des agents non titulaires de bureau.

Vous nous aviez en effet donné votre accord de principe pour une réunion sur ce sujet lors du CTPA du 22 octobre dernier et vous convoquez un groupe de travail concernant les seuls enseignants non titulaires le 26 février prochain.

Nos collègues ne perçoivent plus d'indemnité mensuelle depuis septembre 2006 et nous militons pour qu'elle leur soit rétablie, sous la forme de points d'indice supplémentaires.

Dans l'attente d'une réponse positive et rapide de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame le Recteur, l'expression de notre considération distinguée.

Les Co-Secrétaires académiques,

Arnaud BEVILACQUA

Bernard GUEANT